|  |
| --- |
| **NANCY-METZ** |
| **19 RESIDENCES CANOPE** |

Date de début : 01/7/2018

Date de fin  : 12/5/2020

Expérimentation article L.314-2 :**Non**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de l’expérimentation :**  Les médiateurs de l’atelier Canopé s’installent pendant 3 jours, avec du matériel, du mobilier parfois, de l’équipement numérique souvent, et surtout avec un dispositif de formation pour les enseignants, et des modules d’activités numériques, créatifs, collaboratifs pour les élèves …  L’ensemble est co-construit très en amont par le directeur de l’atelier Canopé et ses médiateurs et le chef d’établissement et son équipe pédagogique. | |
| **Thématique(s) de l’expérimentation :**   * Formation des enseignants * Confiance, bien-être, climat scolaire * Ecole inclusive | |
| **Hypothèses à évaluer :**  L'idée première est d'accompagner les professionnels dans leur développement sur leur lieu d'exercices. Et donc de passer de la formation individuelle à la formation d'un collectif d'acteurs agissant en contexte, partageant des problématiques professionnelles propres à ce contexte.  L’intérêt de ce dispositif vient de son invitation à penser l’établissement apprenant, voire le territoire apprenant, et dans la possibilité de l’essayer ne serait-ce que sur un temps bref !  Les ateliers Canopé en résidence, c’est créer en établissement une culture commune autour de l’innovation mais aussi ré- interroger les temps, les espaces, les outils, les pratiques et les relations entre tous les acteurs.  Les ateliers Canopé en résidence, c’est donc un premier pas dans l’accompagnement du développement scolaire, à savoir la création d’un contexte physique et organisationnel favorable  à La diversité des pratiques d’enseignement/apprentissage,  à la multiplicité des supports et des formes de travail,  à la variété des outils au service de nouvelles compétences  à l’ouverture à d’autres acteurs du territoire parents, collectivités, éducateurs…  et donc un écosystème où se construit progressivement une culture éducative partagée | |
| **Méthode d’évaluation :**  Des enquêtes de satisfaction, des sollicitations post résidences très nombreuses, les retours des chefs d'établissement nous font percevoir quelques effets: notamment dans la construction de la cohésion des acteurs,sur le climat scolaire  Une demande est en cours auprès de l'IFE pour observation et évaluation du dispositif  Ce qui nous intéresserait c'est de comprendre quels sont les leviers de développement professionnel des acteurs, d'un tel dispositif et ensuite les effets sur l'engagement des élèves, en tant qu' ambassadeurs de leur établissement, en tant qu'apprenants voire les effets sur leurs résultats. | |
| **Responsables de l’évaluation :**  Un comité de pilotage constitué de CADRES de l’académie et des directeurs d’atelier Canopé pour orienter le choix des établissements – ruralité – éducation prioritaire – territoire éloigné  à qui est présenté un bilan à l'issue de l'expérimentation. | |
| **Résultats année précédente :**  L'expérimentation menée par Canopé est plus ancienne mais c'est la première année qu'elle s'inscrit dans un dispositif académique.  L'impact sur le climat, le respect, est le plus palpable disent les équipes (conseil pédagogique rassemblé 1 mois après)  car la résidence a permis de se poser, de parler (entre profs, avec les élèves, avec les parents quand on a pu mettre en place les cafés des parents, avec les agents de collectivités travaillant dans l'établissement…)  Donc des retours positifs qui restent déclaratifs, ou se traduisent par la demande d' une session 2 - une poursuite….  On s'aperçoit que les besoins de formation émergent de manière plus claire à l'issue de ce temps privilégié et qu'on pourrait ainsi passer le relais aux équipes académiques sur les objets identifiés | |
| **Actions prévues à l’issue de l’expérimentation :**  Oui le dispositif inscrit au schéma directeur est amené à s'étendre sur tout le territoire national, et il nous faut absolument une équipe de chercheurs mobilisés autour de ce dispositif. | |
| **Public(s) concerné(s) :**  Élèves  Personnels de l’Éducation nationale  Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)  **Secteur(s) d’enseignement concerné(s) :**  Public  Privé sous contrat  **Cycle(s) concerné(s) :**  Cycle 4 | **Nombre concerné :**  d’élèves : 1132  d’enseignants : 121  d’établissements : 4  d’écoles :  de collèges : 4  de lycées généraux et technologiques :  de lycées polyvalents :  de lycées professionnels : |
|  |
| **Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :** | |

|  |
| --- |
| **Objectifs de recherche :** |
| **Résultats mis en évidence par la recherche :** |
| **Apports de la recherche dans le cadre de l’expérimentation :** |
| **Modalités de valorisation de la recherche :** |